Le Soir
PANORAMA

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

LETTRE DE PROVINCE

La lamentable déroute de Belkhadem

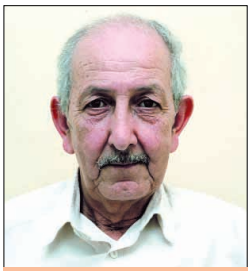

Par Boubakeur Hamidechi
hamidechiboubakeur@yahoo.fr

Parmi les variantes auxquelles a recours le régime, il y a celle qui affecte des responsabilités importantes à un Premier ministre. Si à l'origine, en 1979, il était désigné ainsi, il en changea d'appellation, dix années plus tard, en 1989, pour devenir chefferie du gouvernement. Produit d'une Constitution hybride et d'un pluralisme factice, elle a fini par ne rien signifier. Ravalée au rang d'oripeau, la chefferie est rarement le lieu géométrique où se prennent les véritables décisions mais le siège de la censure et de la dilution des responsabilités afin d'épargner le chef de l'Etat.

Sans nous attarder sur le légendaire attribut de fusible que le président sacrifie dans les moments de vive tension sociale, il y a surtout sa relation avec le Parlement, laquelle ne manque pas d'ambiguïtés. Dans un environnement despotique l'on s'est toujours demandé s'il y a encore de la «place» pour l'intendance du pays quand le dépositaire officiel de la fonction en est quotidiennement réduit à la dérobade lorsque les signaux du palais tardent à lui parvenir. C'est le cas précisément de Belkhadem qui multiplie les louvoiements face au brasier social et en même temps commet les pires outrances langagières à l'encontre de pans entiers de la société qui contestent le bien-fondé de ses actes de gestion.

Il est vrai que les avatars liés à ce poste-clé, créé par la Constitution de 1989 et reconduit dans celle de 1996, ne se comptent plus. Ils avaient eu raison d'une douzaine d'occupants dont feu Kasdi Merbah inaugura la liste. Chaque fois, pour des raisons différentes et des contextes précis, le sommet de l'exécutif s'est débarrassé d'une manière inélégante de ce commis d'un genre particulier. Dans un passé, relativement lointain, la polémique entre Merbah et Chadli au sujet des prérogatives constitutionnelles de chacun d'eux n'a-t-elle pas fini par le cinglant «licenciement» de septembre 1989 et son remplacement par Hamrouche ? Une décennie plus tard, Benbitour souffrira du même syndrome dans son tête-à-tête avec Bouteflika. Préférant devancer la disgrâce d'une répudiation arrogante, il s'empressa de donner sa démission ce que ne firent pas ses successeurs, que l'on renvoya bruyamment. Benflis et Ouyahia connurent le même sort dès l'instant où on les avait soupçonnés d'ambitions personnelles. Mais au-delà des destins personnels, sources évidentes de conflits, il y a d'abord l'interprétation que tout un chacun donne de son rôle et l'exégèse qu'il fait de la Constitution. L'actuel chef de l'Etat n'ayant jamais considéré que l'exécutif pouvait être bicéphale, du moins en matière de gestion ordinaire, changera cinq fois de Premier ministre en 8 ans – (1999-2006). Fonction précaire et révocable, elle se traduit par la prééminence des conseillers du palais sur les ministres de terrain. En atrophiant le champ d'intervention du copilote au profit du cabinet présidentiel, il parvint à réduire la chefferie à une boîte aux lettres de cachet que celle-ci doit exécuter. Une sorte d'exercice semblable à celui de grand chambellan chargé strictement du ménage dans le sérail.

Quelles que soient les idées que l'on se fait des différents magistères issus des Constitutions de 1989 et 1996, l'on ne peut que conclure que dans leur totalité ils n'ont jamais admis que cette fonction pouvait être autonome dans sa stratégie, voire qu'elle n'était, dans certains cas de figure, responsable que devant le Parlement. Cette dépendance structurelle vis-à-vis du sommet n'a, par ailleurs, jamais produit la bonne synergie que l'on prétend. Elle fut même la source de toutes les pannes à l'origine de la contestation des véritables syndicats et des médiocres réponses d'un gouvernement déboussolé. Démonétisée par cette ingrate allégeance, la chefferie n'a plus aucune autorité pour conduire les affaires du pays.

Bien sûr, parmi les nombreux chefs de gouvernement qui se sont succédé, il y eut certains qui bénéficièrent de meilleures fortunes politiques.

Circonstanciellement, ceux-là eurent droit à de larges délégations de pouvoir sans que cette tendance ait pu changer sur le fond la conception fondée sur l'unicité de l'exécutif. Elle fut en vérité une procédure compensatoire juste bonne pour atténuer les faibles compétences du premier magistrat de la République. Les passages de Belaïd Abdesselam et Rédha Malek au temps du HCE ou bien plus tard celui de Ouyahia sous Zeroual sont de cet ordre des choses. C'est dire qu'ils sont illustratifs des rares fois où cet emploi a pu tenir un rang actif et déterminant dans la prise de décision et même de son élaboration en amont. A l'inverse avec un chef d'Etat claironnant depuis 1999 qu'il ne souhaitait rien déléguer de ses prérogatives, l'on sut très tôt que le copilotage en tant que mode d'emploi est une affaire entendue. C'est-à-dire qu'il a vécu. Cela se vérifia dès l'été 2000 après le départ de Benbitour et le début des valses : Benflis puis Ouyahia et enfin Belkhadem. Ce dernier, vite qualifié de solide pilier du bouteflikisme, donne aujourd'hui de nombreux signes d'essoufflement. En effet, à vouloir suivre à la lettre les intentions de son mentor, il a oublié d'avoir des idées à lui pour administrer convenablement le pays. En deux années, et plusieurs réaménagements de son équipe, il n'est pas encore parvenu à traduire en signaux clairs les objectifs d'un président sauf celui d'amender une loi fondamentale pour demeurer en place.

Ainsi, face à la grogne et la rogne sociales, il est sans voix et sans arguments, aggravant du même coup son cas de Premier ministre tatillon dont le premier à se plaindre dans le futur sera paradoxalement Bouteflika ! Celui-ci se rendra sûrement compte que certaines fidélités aveugles cachent d'abord l'incompétence. Lui qui postule à un autre scénario, pourra-t-il s'encombrer longtemps d'un «coordinateur» de l'action gouvernementale dont l'échec est patent ?

Alors un chef de gouvernement discrédité de toutes parts peut-il encore servir d'escabeau à un président dont la cote de popularité n'est pas au mieux ?

Autant dire que rien n'est plus précaire pour l'organisation d'une grand-messe que de conforter un intendant plus prompt à jouer les meddahs qu'à travailler sérieusement pour améliorer les bilans de son suzerain.

B. H.

DÉCÉS

Les familles Lebad, Hamidechi et Amri ont l'immense douleur de faire part de la disparition de leur mère et tante

Mme Lebad Zelikha à l'âge de 84 ans

L'enterrement a eu lieu mardi 26 février 2008.

A son unique fille Halima, les Hamidechi s'associent particulièrement à son deuil.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com

TOUCHE PAS AU PASTEUR, LA YADJOUZ !

Pourquoi le comité Nobel a-t-il accepté la candidature de Abdekka ?

Pour avoir enfin la paix !

Pendant près de vingt ans, je l'ai vu arriver dans les studios de la Chaîne III, les dimanches de Pentecôte, Pâques et tous les autres jours de fêtes chrétiennes. La silhouette robuste et généreuse. La démarche dans le même temps assurée et feutrée. Pas un bruit, car l'homme à la barbe grise savait ce qu'était et ce qu'est un studio de diffusion radio. Discret, il patientait dans un coin, derrière le technicien et la console, attendant de venir dire dans le micro son message d'amour et de paix aux croyants. Et pas seulement d'ailleurs aux protestants et aux chrétiens, mais aussi et surtout à tous les Algériens en peine. En théorie, son arrivée dans le studio signifiait pour moi, qui y était depuis 6 heures du matin, la délivrance et la possibilité de grimper au sixième étage, griller une cigarette, boire un thé et récupérer de la fatigue avant le prochain rendez-vous d'info. Pourtant, je restais là, quelques minutes encore à écouter le pasteur Johnson. Je ne l'ai jamais, JAMAIS, entendu hausser le ton d'une octave, s'emporter comme certains «meskounines» de ma connaissance ni appeler à la violence. Je le dis tout net : je ne suis pas un acharné de la religion. Et c'est un euphémisme. Mon rapport à Dieu m'est personnel, m'appartient. Ce n'est donc pas le sujet. Mais je ne peux pas ne pas témoigner aujourd'hui de l'œuvre d'amour, de fraternité et de paix accomplie en Algérie par le pasteur Johnson. Je ne peux pas simplement détourner les yeux et fermer mes oreilles à cette injustice, à cette hogra dont il est victime, lui le résident algérien, lui qui est en nos murs depuis un demi-siècle. On pourra me sortir tous les rapports de flics possibles, tous les détails des filatures et des écoutes téléphoniques des grandes oreilles de tous les corps de sécurité de ce pays. Ils ne vaudront rien, nada, walou devant ma conviction que cet homme est bonté et partage. C'est comme ça ! C'est ma profonde et intime conviction. Je n'oblige personne à s'y convertir. Comme le pasteur n'a jamais obligé personne à se convertir à sa religion. Il venait juste apposer ses mots sur nos plaies et nos souffrances. Et nous, les compatriotes de Benhadj et de Abassi, nous qui leur fournissons protection et passeports venons dire au pasteur Johnson «casse-toi d'ici !» C'est affligeant. Ce n'est pas juste. Au sens laïque du terme. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.